

N° 14-28-0001 au catalogue  
ISSN 2818-1255

## Qualité de l'emploi au Canada

# L'employabilité, 2023

Date de diffusion : le 25 juillet 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# L'employabilité, 2023

En novembre 2023, près de la moitié (49,0 %) des employés rémunérés étaient d'avis qu'il serait facile pour eux de trouver un emploi à rémunération semblable s'ils perdaient ou quittaient leur emploi actuel. À titre comparatif, 30,1 % des employés se sentaient moins sûrs de leur employabilité, et étaient en désaccord avec l'idée qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi au même taux salarial s'ils perdaient ou quittaient leur emploi actuel.

L'employabilité mesure les perceptions des employés à l'égard de leur « valeur sur le marché du travail », ou leur capacité à se trouver un autre emploi à rémunération semblable. Les perceptions de l'employabilité peuvent être influencées par l'expérience de travail et les compétences professionnelles, ainsi que par la demande de main-d'œuvre dans différents secteurs d'activité. Par exemple, les travailleurs moins qualifiés et moins expérimentés peuvent avoir une bonne employabilité perçue s'ils sont employés dans des régions où le taux de roulement de la main d'œuvre est important et le nombre de postes vacants est élevé.

Pour les fins de l'analyse, le taux d'employabilité perçue désigne la proportion d'employés qui sont d'accord ou tout à fait d'accord qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi à rémunération semblable. Cette mesure diffère quelque peu de l'indicateur proposé dans le cadre de la qualité de l'emploi de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), celui-ci faisant référence au degré auquel les expériences et les habiletés d'un travailleur sont utiles pour trouver un autre emploi.

L'analyse fournie dans le présent article démontre que les caractéristiques de l'emploi (y compris le secteur d'activité et les salaires horaires) et les caractéristiques du travailleur (comme l'âge et le statut d'immigrant) sont associées à des variations dans l'employabilité perçue des employés.

À moins d'indication contraire, toutes les analyses sont fondées sur des données tirées du supplément de l'Enquête sur la population active (EPA) de novembre 2023 et représentent la situation des employés âgés de 15 à 69 ans.

## Tendances historiques

Les données de Statistique Canada à l'égard de l'employabilité tirées du supplément de l'EPA sont disponibles pour novembre 2023 à l'heure actuelle.

## Un portrait récent

### Les employés occupant un emploi moins bien rémunéré ont des taux plus élevés d'employabilité perçue

L'employabilité perçue des employés varie selon le quartile de salaires. En novembre 2023, 54,7 % des employés dont le salaire horaire figurait dans le quartile de salaires le plus bas étaient d'accord qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi à rémunération semblable. À titre comparatif, la proportion s'établissait à 47,9 % pour les employés figurant dans le quartile de salaires le plus élevé. Des taux plus élevés d'employabilité perçue parmi les employés ayant un salaire horaire dans le quartile de salaires le plus bas peuvent être attribuables en partie au taux de roulement plus élevé et au nombre accru de postes vacants dans les secteurs à plus faibles salaires, comme les services d'hébergement et de restauration et le commerce de détail<sup>1</sup>.

1. Voir le tableau [Postes vacants, employés salariés, et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées](#) qui fournit des données tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) pour novembre 2023.

## L'employabilité des employés occupant un poste mieux rémunéré est liée à leur niveau de scolarité

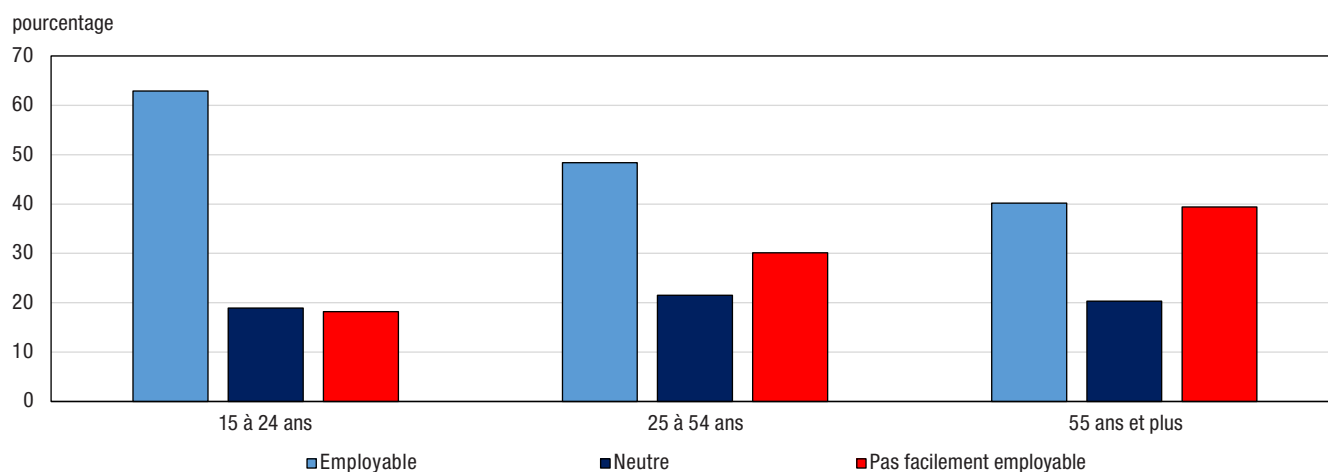
Avoir un niveau de scolarité plus élevé contribue à ce que les employés se sentent plus confiants d'être capables d'obtenir un emploi mieux rémunéré. Lorsque l'analyse est limitée aux employés de 25 à 69 ans (puisque les employés de 15 à 24 ans sont moins susceptibles d'avoir effectué des études postsecondaires), l'employabilité perçue des employés ayant des salaires plus élevés avait tendance à être moins élevée parmi les personnes avec tout au plus un diplôme d'études secondaires. Dans le quartile de salaires supérieur, 40,0 % des employés ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur étaient d'accord qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi à rémunération semblable, alors que la proportion se situait à 49,3 % pour les employés titulaires d'un baccalauréat ou d'un niveau de scolarité plus élevé.

## Les employés âgés de 15 à 24 ans ont les taux les plus élevés d'employabilité perçue

L'employabilité perçue varie d'un groupe d'âge à l'autre, et, en novembre 2023, les employés âgés de 15 à 24 ans avaient tendance à être plus confiants dans leur capacité à se trouver un emploi offrant des niveaux de rémunération semblables. Près des deux tiers (62,9 %) des employés dans ce groupe d'âge étaient d'avis qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi à rémunération semblable s'ils perdaient ou quittaient leur emploi actuel, comparativement à 48,4 % des employés âgés de 25 à 54 ans et à 40,2 % des employés âgés de 55 à 69 ans.

### Graphique 1

Répartition des employés rémunérés âgés de 15 à 69 ans selon l'employabilité perçue et le groupe d'âge, Canada, novembre 2023



**Note :** À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701) et Indicateurs du marché du travail (5375), novembre 2023, totalisation personnalisée.

Si on tient compte de la relation entre les salaires horaires, l'âge des employés et l'employabilité, dans l'ensemble des trois quartiles de salaires inférieurs, les employés de 15 à 24 ans étaient plus susceptibles que les employés de 55 à 69 ans d'être d'avis qu'ils puissent facilement se trouver un autre emploi à rémunération semblable. Cette perception pourrait être liée à d'autres facteurs, comme des obstacles additionnels auxquels les employés plus âgés doivent faire face en ce qui a trait à la recherche d'emploi et à la transférabilité de leurs compétences.

### **Le taux de l'employabilité perçue chez les employés philippins est comparable à celui des employés non racisés**

En novembre 2023, la moitié des employés philippins (50,5 %) étaient d'accord pour dire qu'ils pourraient facilement se trouver un autre emploi à rémunération semblable s'ils perdaient ou quittaient leur emploi actuel, ce qui est semblable au taux d'employabilité perçue chez les employés non racisés et non autochtones (52,0 %). Parallèlement, moins de 4 employés sud-asiatiques sur 10 (37,8 %) étaient d'avis qu'ils pourraient facilement se trouver un autre emploi à rémunération semblable s'ils perdaient ou quittaient leur emploi actuel. Les taux plus élevés d'employabilité perçue chez les Canadiens philippins pourraient être attribuables en partie à la proportion plus élevée d'employés philippins ayant un salaire horaire dans le quartile de salaires le plus bas.

### **Les employés nés au Canada avaient des taux d'employabilité perçue plus élevés que les employés ayant immigré au Canada**

En novembre 2023, les employés nés au Canada avaient un taux d'employabilité perçue plus élevé que les immigrants, peu importe la période de temps écoulée depuis le moment où ils sont devenus des résidents permanents. Plus de la moitié (52,2 %) des employés nés au Canada convenaient qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi à rémunération semblable, comparativement à 41,0 % des employés qui avaient été admis au Canada il y a 5 ans ou moins, à 40,8 % des employés admis au Canada il y a 5 à 10 ans, et à 41,7 % des employés admis au Canada il y a plus de 10 ans.

### **Les taux d'employabilité perçue étaient parmi les plus élevés dans les secteurs de l'agriculture, des services d'hébergement et de restauration et de la construction**

Les employés dans le secteur de l'agriculture, dans les services d'hébergement et de restauration et dans la construction avaient des taux d'employabilité perçue supérieurs à la moyenne. En novembre 2023, plus de la moitié des employés dans les secteurs de l'agriculture (59,9 %), des services d'hébergement et de restauration (59,7 %) et de la construction (57,2 %) étaient d'accord qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi à rémunération semblable s'ils perdaient ou quittaient leur emploi actuel. En 2023, les taux de postes vacants dans ces secteurs étaient supérieurs à la moyenne nationale<sup>2</sup>. Le taux moyen de postes vacants était de 4,4 % dans le secteur de l'agriculture, de 6,8 % dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, et de 5,1 % dans le secteur de la construction, comparativement à 4,1 % dans l'ensemble des secteurs.

### **Les employés à temps partiel affichaient des taux plus élevés d'employabilité perçue que les employés à plein temps**

Si on tient compte de la situation d'emploi, les employés qui travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) avaient des taux d'employabilité perçue plus élevés que les employés à temps plein. En novembre 2023, près de 6 employés à temps partiel sur 10 (57,5 %) étaient d'accord pour dire qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi à rémunération semblable s'ils perdaient ou quittaient leur emploi actuel, comparativement à moins de la moitié (47,3 %) des employés occupant un emploi à temps plein. Ceci pourrait être attribuable en partie au secteur d'activité, car le secteur des services d'hébergement et de restauration (qui figurait parmi les secteurs ayant les plus forts taux d'employabilité perçue) enregistrait aussi l'une des proportions les plus élevées d'employés à temps partiel.

2. Fondé sur une moyenne de 12 mois calculée à partir du tableau : [Postes vacants, employés salariés, et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées.](#)

### Renseignements sur l'indicateur

#### Description ou définition

Le cadre de la CEE-ONU sur la qualité de l'emploi définit l'**indicateur d'employabilité** comme étant la façon dont les employés perçoivent l'utilité de leurs compétences et expériences pour les aider à se trouver un autre emploi. L'indicateur d'employabilité de Statistique Canada correspond au pourcentage des employés rémunérés qui sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'il serait facile pour eux de se trouver un emploi à rémunération semblable s'ils perdaient ou quittaient leur emploi actuel. Pour les besoins de l'analyse, les catégories d'employabilité perçue ont été définies selon les réponses 1) « d'accord » ou « tout à fait d'accord », 2) « ni d'accord ni en désaccord » et 3) « en désaccord » ou « entièrement en désaccord ».

#### Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, novembre 2023.

Statistique Canada, Indicateurs sur le marché du travail, novembre 2023.

#### Renseignements aux fins d'interprétation

Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la population visée, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2020](#).

L'enquête supplémentaire de novembre 2023 à l'Enquête sur la population active (EPA) a été recueillie dans le cadre du programme des Indicateurs sur le marché du travail. L'échantillon est constitué de ménages qui en sont à leur 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> mois de participation à l'EPA et la population visée est limitée aux personnes âgées de 15 à 69 ans habitant dans les provinces. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page : [Indicateurs sur le marché du travail](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

La classification des secteurs d'activité est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.